PROCES-VERBAL
COMITE DE DIRECTION réunion plénière
En visioconférence
31 août 2026
Présidence de Monsieur Jamel SANDJAK

Membres élus présents :
Mmes Christine AUBERE, Lucie BLANCAL, Ghislaine YESLI KERRAD.
MM. Philippe COUCHOUX, Robert MENDY, Toufik MOUKRIM, Daniel VIARD, Simon VEISSIERE (déconnecté en début de réunion).

Membres de droit présents :
Messieurs Philippe SURMON (Président du District PARISIEN), Philippe COLLOT (Président du District de SEINE-ET-MARNE), Brice PARINET LE TELLIER (Président du District des YVELINES), Claude DEVILLE-CAVELLIN (Président du District de l'ESSONNE), François CHARRASSE (Président du District des HAUTS-DE-SEINE), Ahmed HADEF (Président du District de SEINE-SAINT-DENIS), Denis TURCK (Président du District du Val-de-Marne), Idriss TRAORE (Président du District du VAL-D'OISE).

Assistent :
Hugues DEFREL (Président de la Commission Régionale de l'Arbitrage), Julien GOUT (Directeur Technique Régional), Michaël MAURY (Directeur Général Adjoint).

Absents :
Mmes Ilhame ATILLAH (excusée), Vanessa CHATRY (excusée)
MM. Namori KEITA (excusé), Rosan ROYAN (excusé).

APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DU COMITE DE DIRECTION DU 29 JUIN 2026, DU 04 JUILLET 2026 ET DU 20 JUILLET 2026

Les membres du Comité de Direction ont pris connaissance des procès-verbaux des 29 juin 2026, et des 04 et 20 juillet 2026, transmis en amont de la présente réunion.
Le Comité adopte à l'unanimité les procès-verbaux desdites réunions.

INFORMATION SUR LA VIE DE LA LIGUE

* Le point sur les licences
Au 28.08.2026, la Ligue compte 106 951 licenciés contre 107 310 la saison dernière à la même période (soit - 0,33%).
Il est observé une baisse importante dans les catégories du football d'animation (- 1 307 licenciés).

A date, le département qui enregistre le plus de licences est celui des Yvelines avec 17 809 licenciés. Celui qui en enregistre le moins est le département parisien avec 10 275 licenciés.

* FAFA 2026-2027 : enveloppes et schéma territorial

Le Président donne lecture du courrier en date 06 juillet 2026 du Président de la LFA informant la Ligue des modalités du FAFA 2026/2027 et du montant des enveloppes budgétaires attribuées à notre Ligue.

Il en ressort que :

- L'enveloppe globale du FAFA « Equipement » est de 7,92 M€ pour 2026/2027 (contre 7,5 M€ en 2025/26) et celle du FAFA « Transport » est de 1,2 M€ pour 2026/2027 (contre 1M€ en 2025/2026).
- L'enveloppe allouée à notre Ligue sur ces 2 dispositifs a été arrêtée comme suit :
  - FAFA « Equipement » : 757 700 € contre 748 900 € en 2025/2026
  - FAFA « Transport » : 141 000 € contre 102 200 € en 2025/2026

Concernant le FAFA « Transport », il est relevé le retour à l'exclusivité VOLKSWAGEN dans l'acquisition des véhicules, et la possibilité de financer les Locations Longues Durées (LLD) avec un maximum de 18 dossiers par saison.

Concernant le FAFA « Equipement », comme chaque saison, le schéma territorial des équipements sportifs, document préalable obligatoire pour le traitement des dossiers par la LFA, sera transmis aux Présidents de District pour signature.

Enfin, il est précisé que la première réunion de la Commission Régionale des Finances et du FAFA aura lieu le 16 septembre prochain.

* Décisions du BELFA du 16 juillet 2026

- Label Jeunes – LA SALESIENNE DE PARIS

Le Comité prend connaissance de la décision du BELFA du 16 juillet 2026 au sujet de l'attribution du Label Jeunes à LA SALESIENNE DE PARIS. Il est ainsi relevé que le BELFA décidé que l'attribution du label Jeunes FFF Crédit Agricole niveau Elite ne sera pas effective avant d'avoir été destinataire des conclusions de l'audit mené par l'Inspection Générale de la Ville.

- Nombre de clubs qualifiés par Ligue dans les Coupes Nationales 2026/2027 à l'issue de la phase préliminaire régionale

Le Comité prend connaissance du nombre de clubs de la Ligue qualifiés à l'issue de la phase préliminaire régionale dans les Coupes Nationales suivantes :

	2026/2027	2025/2026
Coupe de France Féminine	7	7
Coupe Nationale U18 F (Coupe Nike)	6	5
Coupe GAMBARDELLA	9	9
Coupe Nationale Futsal	7	6
Coupe Nationale Féminine Futsal	2	2
Coupe Nationale U18 Futsal	2	2

Le Comité relève que la Coupe Nationale Foot Entreprise n'a pas été reconduite pour la saison 2026/2027.

- Nombre d'accessions par Ligue au Championnat National U17 à l'issue de la saison 2026/2027

Le Comité relève que la Ligue bénéficiera de 2 accessions au Championnat National U17 à l'issue de la saison 2026/2027.

* Futnet : offre de pratique et calendrier général 2026/2027

La Comité prend connaissance de la proposition de la Commission Régionale Futnet quant à l'offre de pratique pour la saison 2026/2027, de laquelle il résulte que :

- Organisation d'un Championnat Régional Futnet (qui succède au Criterium Régional) selon la formule suivante : 8 journées organisées avec l'appui des Districts (1 journée dans chaque District).

Le vainqueur du Championnat pourra prétendre participer au play-off d'accession à la D2 Futnet.

- Organisation de la phase préliminaire de la Coupe de France Futnet

Il s'agit d'une nouvelle compétition proposée par la FFF, laquelle sera organisée en plusieurs phases (intra clubs / départementales / régionales / nationales).

Le Comité approuve la proposition de la Commission Régionale Futnet.

Il prend par ailleurs connaissance du calendrier général 2026/2027 des compétitions de Futnet et l'entérine à l'unanimité (cf. Annexe 1).

Concernant l'organisation du Championnat Régional Futnet, le Comité souligne que sa réussite dépendra de l'implication des Districts.

Dans cette perspective, une réunion de coordination entre la Commission Régionale Futnet et les référents départementaux Futnet est programmée le 23 septembre prochain en visioconférence.

* Retour sur la cérémonie des Trophées « Toutes Foot »

Christine AUBERE, qui représentait la Ligue, fait un compte-rendu de la cérémonie des Trophées « Toutes Foot » au cours de laquelle ont été révélés les « gagnants » de la 4ème édition.

Cette cérémonie s'est déroulée les 04 et 05 juillet derniers à Clairefontaine.

La Ligue termine à la 3ème place de cette 4ème édition.

***** Réunion d'information sur la rénovation du Football des Enfants

Dans le cadre de la mise en œuvre de la rénovation de la pratique du Football des Enfants, qui débute dès la saison 2026/2027, la FFF a organisé une réunion avec les Présidents de Districts le 25 août 2026.

Les Présidents de Districts prennent la parole pour faire un retour sur cette réunion.

* Morfondé : point sur les travaux

Un point est fait sur l'état d'avancement du chantier relatif à l'extension Fernand DUCHAUSSOY et sur l'achèvement des travaux concernant le nouvel hangar.

* Retour sur la réunion de rentrée des clubs de R1 des Championnat Seniors et U18

La traditionnelle réunion de rentrée des clubs de R1 Seniors et U18, organisée dans le cadre du Dispositif Global de Prévention, s'est déroulée le vendredi 28 août dernier au siège de la Ligue.

Le Comité relève que 27 clubs sur 36 et 22 arbitres sur 36 ont participé à cette réunion, et souligne que, compte tenu de l'importance de ce type de réunion, l'absence de certains clubs est particulièrement regrettable. Aussi, le Président indique qu'une réflexion va être menée afin d'intégrer la participation à ces réunions aux critères de sélection des clubs pour leur engagement dans certaines actions régionales.

***** Réunion de rentrée des clubs de R1 des Championnats Seniors et U18 Futsal

La réunion de rentrée des clubs de R1 des Championnats Futsal Seniors et U18 a été fixée le vendredi 11 septembre prochain à partir de 18h30 au siège de la Ligue.

***** Module de formation sur le thème de « L'exclusion d'un membre de l'association »

Il est préalablement rappelé que :
. Lors de la première réunion du Collège des Président(e)s de Club de la mandature 2024-2028, un groupe de travail consacré aux « violences bord de terrains » a été mis en place avec pour objectif d'identifier et proposer aux clubs, en complément des dispositifs existants, des réponses concrètes aux situations auxquelles ils sont aujourd'hui confrontés, notamment face à certains comportements inappropriés ou violents de parents à l'égard des éducateurs et des autres acteurs du football.
. Au travers des échanges qui ont eu lieu tout au long de la saison 2025-2026, notamment dans le cadre des réunions du Collège des Président(e)s de Club et du Collège des Actrices du Football, plusieurs interrogations d'ordre juridique ont été soulevées, notamment sur les possibilités d'action dont disposent les clubs face au comportement fautif d'un parent ou sur les conséquences pouvant en découler au regard de la pratique sportive de l'enfant.
Dans ces conditions, il a été décidé de proposer un module de formation sur le thème de « L'exclusion d'un membre de l'association ».
Dans un premier temps, ce module sera dispensé le samedi 26 septembre prochain au siège de la Ligue aux membres des Collèges des Président(e)s de Club et des Actrices du Football.

* Calendrier des tirages au sort des Coupes Nationales 2026/2027
Le Comité prend connaissance des dates des différents tirages au sort des Coupes Nationales pour la saison 2026/2027.
Il est précisé que compte tenu de la très faible participation des clubs à certains tirages lors des saisons précédentes, il a été fait le choix d'en effectuer un certain nombre par voie de visioconférence.

Dates	COUPE DE FRANCE	COUPE DE France FEMININE	COUPE NIKE FEMININE U18	COUPE GAMBARDELLA	COUPE NATIONALE FUTSAL + Seniors Féminine et Masculin	COUPE NATIONALE U18 FUTSAL
Mardi 15/09/2026 à 18h siège	T4					
Mardi 29/09/2026 à 18h	T5 et T6					
Mardi 20/10/2026 à 12h en visio		Finales Régionales				
Mardi 03/11/2026 à 12h en visio			Finales Régionales			
Mardi 10/11/2026 à 12h en visio				Finales Régionales		

Mardi 17/11/2026 à 12h en visio					avant dernier tour + Finales régionales	
Mardi 16/12/2026 à 12h en visio						avant dernier tour + Finales régionales

* Point sur les contentieux sportifs
Le Comité prend connaissance des contentieux sportifs pour lesquels des décisions ont été prises ou sont encore en instance :

- Procédures devant la FFF
. Appel du FC VERSAILLES 78 contre la décision du Comité Directeur de Ligue du 04.07.2026
(Objet : non-accession du FC VERSAILLES 78 au Championnat Seniors de R3 du fait de la non-prise en compte du Règlement Fair-play du District 78).
La Commission Fédérale des Règlements et Contentieux a confirmé la décision de la Ligue.
Par suite, le club a saisi le CNOSF qui a organisé une audience de conciliation le 19.08.2026 et a proposé de rapporter la décision et d'intégrer le FC VERSAILLES 78 en surnombre en R3, étant précisé que le conciliateur a relevé que la position initiale de la Ligue (confirmée par la CFRC) « *apparaît, d'un point de vue juridique, parfaitement légale* ».
Le Comité reste dans l'attente de la position du Comité Exécutif de la FFF sur cette proposition de conciliation.

. Appel de l'AC PARIS 15 contre la décision du Comité Directeur du 04.07.2026.
(Objet : non-accession de PARIS 15 AC au Championnat Seniors de R1 au profit du FC 93 BOBIGNY).
La Commission Fédérale des Règlements et Contentieux a confirmé la décision de la Ligue.

- Procédures devant le CNOSF
. Litige VILLEMOMBLE SPORTS c/ LPIFF (décision du Comité d'Appel du 09.07.2026).
(Objet : l'arbitre aurait refusé à VILLEMOMBLE SPORTS la possibilité de poser des réserves, étant souligné que ces réserves étaient, en tout état de cause, sans fondement).
L'audience de conciliation s'est déroulée le 11 août dernier.
Le CNOSF n'a pas encore communiqué la proposition de conciliation.

. Litige USM VILLEPARISIS c/ LPIFF (décision du Comité d'Appel du 24.06.2026)
(Objet : match perdu par forfait aux deux équipes par suite du déroulement du match à un autre horaire que l'horaire officiel sans autorisation préalable du District).
L'audience de conciliation s'est déroulée le 11 août dernier.
Le conciliateur propose à la Ligue de rapporter la décision du Comité d'Appel en ce qu'il a infligé à l'USM VILLEPARISIS la perte par forfait de la rencontre du 22 février 2026 ayant opposé son équipe U18 à celle du CHAMPS FFC dans le cadre du Championnat de D2.
Le Comité décide de mettre le dossier en délibéré dans l'attente de précisions.

. Litige FA LE RAINCY c/ LPIFF (décision du CACAC du 09.07.2026)
(Objet : contestation du résultat du match US LOGNES / CLAYE SOUILLY – U17 R3/F)
La demande de conciliation a été rejetée pour cause d'irrecevabilité (club tiers).

. Litige EVRY FC c/ LPIFF (décision de la Commission Régionale d'Appel du 21.05.2026)
(Objet : contestation du résultat du match FC 93 BOBIGNY / CS BRETIGNY – U16 R2)
La demande de conciliation a été rejetée pour cause d'irrecevabilité (club tiers).
Saisi par le club d'EVRY FC, le Tribunal Administratif de Paris a, lui-aussi, rejeté la requête du club.

***** Calendrier des permanences téléphoniques 2026/2027
Le calendrier des permanences téléphoniques est établi sur les 3 premiers week-ends de compétitions.
Les membres du Comité sont invités à se positionner sur les dates disponibles.

* Mouvements au sein du personnel de la Ligue
Un point est fait sur le processus de recrutement en cours pour les postes de Directeur Général Adjoint et Directeur des Affaires Institutionnelles.
Par ailleurs, le Comité est informé de l'embauche de M. Madny FOFANA en qualité de CTD PPF (territoire d'activité : département du Val-d'Oise), et ce, en remplacement de M. Sarafoulé MENDY.

* Mouvements dans les clubs

- Demandes d'affiliations pour 2026-2027
Le Comité émet un avis favorable aux demandes d'affiliation suivantes :

Clubs Libres
. ASSOCIATION SPORTIVE ET FESTIVE D'ORGERUS (78)
. LES ETOILES DU FOOTBALL (75)
. NYABEWA FOOTBALL CLUB (95)
. SAINT-GRATIEN FOOTBALL CLUB (95)
. OPEN SPORT LOISIRS (75)

Clubs Futsal
. RACING MONTLHERY FUTSAL (91)
. ACADEMIE SCIENCES FUTSAL (93)
. AVENIR DES CHOUCHOUS (94)
. TREMBLAY ACADEMIE FUTSAL (93)

Demande d'affiliation de l'association « SAVIGNY FOOTBALL CLUB 91 » (91)
Le Comité,
Pris connaissance de la demande d'affiliation de l'association dénommée « SAVIGNY FOOTBALL CLUB 91 »,
Rappelant le contexte et la situation globale dans lesquels s'inscrit cette demande d'affiliation,
Décide de mettre le dossier en délibéré.

Demande d'affiliation de l'association « CONFLANS SAINTE HONORINE FOOTBALL CLUB » (78)
Le Comité,
Pris connaissance de la demande d'affiliation de CONFLANS SAINTE HONORINE FOOTBALL CLUB,
Considérant qu'il existe un club déjà affilié à la F.F.F. sous le nom de CONFLANS FOOTBALL CLUB,

Vu les dispositions de l'article 23 des Règlements Généraux de la F.F.F. qui précisent notamment que :
« *L'affiliation à la F.F.F. peut être refusée notamment lorsque la dénomination de l'association :*
- contient une référence à caractère politique, idéologique, religieux ou syndical,
*- **est susceptible de créer une confusion** avec une instance (F.F.F., Ligue, District) ou **avec un club déjà affilié,***
- intègre, d'une quelconque manière, l'identité d'un partenaire privé (sauf le cas d'un club de Football d'Entreprise). »,
Considérant que l'appellation « CONFLANS SAINTE HONORINE FOOTBALL CLUB » est susceptible de créer une confusion avec le club « CONFLANS FOOTBALL CLUB », déjà affilié à la F.F.F. sous le numéro 549 934,
Par ces motifs,
Emet un avis défavorable à cette demande d'affiliation sous cette appellation, et invite l'association à effectuer un changement de nom.

- Demande de reprise d'activité
Le Comité autorise, sous réserve de transmission du dossier d'engagements 2026/2027, la reprise d'activité du club suivant :

Club Libre
. 565 324 – STAY STRONG (94)

- Demandes de changement de titre
Le Comité entérine le changement de nom des clubs suivants :

Clubs Libres
. 500 646 – BALLANCOURT FC (91) pour devenir FC BALLANCOURT – ITTEVILLE
. 540 630 – ADAMOIS O. (95) pour devenir OLYMPIQUE ADAMOIS

Club Futsal
. 582 761 – FUTSAL D'IGNY (91) pour devenir FUTSAL IGNY PALAISEAU

- Demandes d'inactivité partielle
Le Comité,
Vu l'article 40 des Règlements Généraux de la F.F.F.,
Vu la demande formulée par les clubs suivants,
Prononce leur inactivité dans les catégories mentionnées ci-dessous :

Clubs Libres
. 549 559 – ARRONVILLE FC (95) - *Catégories U12 F et U13 F*
. 530 264 – VIROFLAY USM (78) - *Catégories U18 F, U17 F et U16 F*
. 511 445 – FC VAUJOURS (93) – *Catégorie Seniors*
. 560 805 – CF CROUY SUR OURCQ (77) – *Catégories U14 et U15*

Club Futsal
. 564 556 – KAWETS FUTSAL (93) – *Catégorie Seniors Futsal*

- Demandes d'inactivité totale pour la saison 2026/2027
Le Comité,

Vu l'article 40 des Règlements Généraux de la F.F.F.,
Vu la situation des clubs suivants,
Prononce leur inactivité (1ère saison) :

Clubs Libres
. 565 328 – CLUB OLYMPIQUE DE VILLENUVE LA GARENNE DES SOURDS (92)
. 565 242 – FOOTBALL CLUB INVICTA (94)
. 530 248 – COIGNIERES FC (78)
. 526 374 – CASA DE GALICIA PARIS CS (75)
. 564 857 – UNION SPORTIVE DE GENTILLY (94)

Club Futsal
. 565 604 - IVRY FUTSAL (94)

Demande d'inactivité du CSM EAUBONNE FOOTBALL (519 039) (95)
Le Comité,
Pris connaissance de la demande d'inactivité du CSM EAUBONNE FOOTBALL,
Vu la situation financière du club vis-à-vis de la Ligue au titre de la saison 2025/2026,
Emet un avis défavorable à cette demande.

- Cessation définitive d'activités
Le Comité prend acte de la cessation définitive d'activité des clubs suivants :

Club Libre
. 563 531 – ENT. CHALO ST MARS BOUTERVILLIERS (91)

Club Futsal
. 564 738 – PIMENT NOIR (91)

Cessation définitive d'activité du club de SAVIGNY FOOT CO (550 681) (91)
Le Comité,
Pris connaissance de la situation financière du club de SAVIGNY FOOT CO vis-à-vis de la Ligue au titre de la saison 2025/2026,
Par ce motif,
Emet un avis défavorable à cette demande.

- Sortie de club omnisport
Club Futsal
. 554 236 – EVASION URBAINE TORCY FUTSAL (77).
Le Comité,
Vu la prise d'autonomie de la Section Football du club omnisports « EVASION URBAINE TORCY FUTSAL » par suite de l'arrêt de l'activité Football au sein du club omnisports, et la création d'une nouvelle association dénommée « EVASION URBAINE SPORT »,
Vu l'accord donné par ledit club omnisports quant au transfert des droits sportifs vers la nouvelle association dénommée « EVASION URBAINE SPORT »,
Autorise le transfert des droits sportifs acquis par la Section Football de « EVASION URBAINE TORCY FUTSAL » à l'issue de la saison 2025/2026 vers la nouvelle association dénommée « EVASION URBAINE SPORT ».

Technique

Le Comité prend connaissance de différentes informations et/ou actions relatives à la Technique :

* Coordination ETR et réunions diverses
- 8 au 10/07 : Séminaire DTN des Conseillers Techniques
- 21/08 : Jury Plénier VAE TFP
- 24/08 : Réunion de rentrée ETR
- 28/08 : Webinaire DTN présentation modélisation des pratiques U6

* La Formation des éducateurs

- Formations professionnelles Ligue

BMF
. 25 et 26 août : Positionnement des Promos 1 et 2 48 stagiaires.

BMF Apprentissage
. 26 août : Réunion Staff BMF Apprentissage.
. 27 et 28 août : Positionnement des Promos 1, 2 et 3 72 stagiaires.

Formation Continue
. 27 et 28 août : Formation Continue sur le thème « Direction Technique de Club » (40 stagiaires présents).

Arbitrage

Le Comité prend connaissance de différentes informations et/ou actions relatives à l'arbitrage :

Vendredi 14 août 2026
- Tests physiques de préparation pour les candidats (es) FFF.
  Nombre : 8.

Dimanche 16 août 2026 : Stage de rentrée
- Catégories : Arbitres R1, R2, Aspirants, JAF candidats, Assistants.
- Nombre : convoqués : 49 – 2 Absents.
- Membres de la CRA : 5 – Observateurs : 5.

Samedi 29 août 2026 : Stage de rentrée
- Catégories : Toutes catégories.
- Nombre : convoqués : 45.
- Membres de la CRA : 4 – Observateurs : 6.

Dimanche 30 août 2026 : Stage de rentrée
- Catégories : Toutes catégories.
- Nombre : convoqués : 50.
- Membres de la CRA : 4 – Observateurs : 7.

* Nomination des observateurs en arbitrage (liste complémentaire)
Il est préalablement rappelé que lors de sa réunion du 04 juillet dernier, le Comité avait entériné la liste des 65 observateurs en arbitrage pour la saison 2026/2027.

Sur proposition de la Commission Régionale de l'Arbitrage, le Comité décide de nommer les 13 personnes suivantes en qualité d'observateur en arbitrage pour ladite saison (cf. Annexe), étant rappelé qu'au terme de leur mandat, les intéressés ne bénéficieront d'aucun droit au renouvellement de leur mandat :

ABBAD	**Sofiane**
ACHAB	**Rayane**
BENMAHAMMED	**Siham**
BENOIT	**Yoann**
BETHUNE	**Sébastien**
BOUDINA	**Siham**
DAS NEVES	**Joana**
DE ALMEIDA	**Marina**
FLORET BOSSERELLE	**Manon**
LARIBI	**Katia**
LISSORGUE	**Alain**
LUCE	**William**
MALLEM	**Karim**

Et de ne pas retenir la candidature de 2 autres personnes proposées par la Commission Régionale de l'Arbitrage.

***** Appel à candidatures – Accueil des stages fédéraux de formation saison 2026/2027
Le Comité est informé du souhait de la Commission Régionale de l'Arbitrage quant à l'accueil d'au moins un des stages fédéraux de formation en arbitrage.
L'accueil de ces stages nécessitant des précisions en termes d'organisation, un point sera effectué dans les prochains jours avec tous les éléments de décisions.

SITUATION FINANCIERE DES CLUBS (REGLEMENT DE LA 1ERE QUOTE-PART LICENCES 2026/2027)

Le Comité,
Pris connaissance de l'état des paiements de la 1ère quote-part licences 2026-2027,
Considérant que conformément aux dispositions de l'article 3.6 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F., l'appel à cotisations au titre de la 1ère quote-part licences a été envoyé aux clubs par mail le 09 juin 2026, étant précisé qu'une information quant à cet appel à cotisations figurait dans l'espace FOOTCLUBS,
Considérant que conformément aux dispositions de l'article susvisé, le règlement de cette 1ère quote-part licences devait être effectué au plus tard le 30 juin 2026, soit dans les 20 jours suivant l'appel à cotisations,
Considérant qu'à l'échéance de paiement susvisé, le Comité observe que certains clubs n'ont toujours pas régularisé leur situation financière, ni pris contact avec la Ligue,
Regrettant vivement que les clubs considérés n'aient pas respecté cette échéance d'autant plus que le Comité de Direction de la Ligue a adopté, depuis le 21 mai 2013, un échéancier pour l'acompte sur licences visant à alléger les charges des clubs au mois de juin, et ce, afin de tenir compte de l'évolution de leur trésorerie (encaissement des cotisations des licenciés),

Par ces motifs,
Conformément aux dispositions de l'article 3.6 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F. :
. Suspend, à compter du 10 septembre 2026, la saisie des licences des clubs n'ayant pas réglé la 1ère quote-part licences,
. Suspend, à compter du 10 septembre 2026, la validité de leurs licences,
Et procède de ce fait à l'annulation des rencontres de l'ensemble de leurs équipes, ces rencontres annulées étant perdues par pénalité.

Il est par ailleurs précisé que :
. Une rencontre programmée le week-end ou le lundi sera annulée et donnée perdue par pénalité si la régularisation intervient après 12h00 le jeudi précédant la rencontre,
. Une rencontre programmée la semaine (à l'exception du lundi) sera annulée et donnée perdue par pénalité si la régularisation intervient après 12h00 la veille de la rencontre.

Copie de la présente décision accompagnée de la liste des clubs concernés sont transmises à l'ensemble des Districts franciliens pour application.

NOMINATION DES COMMISSIONS REGIONALES 2026/2027

Le Comité décide de proroger une nouvelle fois le mandat des membres Commissions Régionales, arrivé à échéance le 30 juin 2026, jusqu'à sa prochaine réunion.

QUESTIONS DIVERSES

J. GOUT
. Informe de la présence de 13 joueurs passés par des sélections départementales d'Ile-de-France ou régionales dans le 1er groupe de l'équipe de France U16.

. P. COLLOT
. Informe de l'organisation de la traditionnelle réunion de rentrée avec les clubs le 08 septembre prochain. Cette réunion sera jumelée avec la soirée des trophées 2025/2026.

P. SURMON
. Informe que le District compte 2 salariés en arrêt de travail.

F. CHARRASSE
. Informe :
- Du départ du C.T.A. du District pour un poste de C.T.A. au District du VAL-DE-MARNE et par suite, d'un recrutement en cours pour ce poste.
- D'une salariée en congé maternité.
- De l'organisation de la journée Louis Gaston Payet le 19 septembre prochain, laquelle réunit les Présidents de clubs, les responsables des écoles de Foot et les arbitres au CREPS de CHATENAY MALABRY. Un représentant de la Préfecture des Hauts-de-Seine devrait être présent à cette occasion.

B. PARINET
. Evoque des litiges en cours ou passés et se réjouit de l'accompagnement juridique avec le cabinet d'Avocats qui permet d'avoir des réponses solides et rassurantes.

P. COUCHOUX

. Informe de sa présence au séminaire des délégués le 05 septembre prochain au Campus Morfondé.

. Remercie le Président pour le recrutement d'un cadre technique spécifique Futsal.

J. SANDJAK

. Informe des prochaines échéances concernant l'Assemblée Générale et l'élection de 2 nouveaux membres du Comité de Direction et de la délégation aux Assemblées Fédérales (délégués de club & Président délégué)

L'Assemblée Fédérale d'hiver étant fixée le samedi 12 décembre 2026, il est nécessaire de procéder à l'élection des membres de la délégation de la Ligue aux Assemblées Fédérales 2026/2027, au plus tard 30 jours avant. Dans ces conditions, et vu la date de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Ligue (le samedi 19 décembre 2026), il va être organisé une Assemblée Générale dématérialisée du 05 novembre 2026 à 12h00 au 06 novembre 2026 à 12h00, ce que le Comité approuve.

Outre l'élection de la délégation, figurera à l'ordre du jour de cette Assemblée l'élection de deux nouveaux membres du Comité de Direction.

. Remercie les Présidents de Districts ayant adressé un courrier de remerciements à la Ligue par suite de l'envoi du relevé arrêté au 30 juin.

. Communique une information concernant la dotation Nike de la F.F.F..

Le Président	**Le Secrétaire Général**
Jamel SANDJAK	**Toufik MOUKRIM**